

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DES SURPLUS
MENAGERS DU BESSIN (COLLECTEA)**

1 rue Marcel Fauvel - B.P. 32322

14 403 BAYEUX

Tél : 02.31.92.54.93

E-Mail : accueil@smismb.fr

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 014-251402723-20260302-202600500000000-DE

DELIBERATION N°2026-005

REUNION DU COMITE SYNDICAL

Le Comité Syndical légalement convoqué 20 février 2026 s'est réuni le **lundi 02 mars 2026** à 18h30, dans nos locaux sous la Présidence de Monsieur Frédéric RENAUD.

ETAIENT PRESENTS :

M. BLET André, M. CAPPELLEN Guy, M. DE BELLAIGUE Antoine, M. COURCHANT Albert, Mme DOS SANTOS Catherine, M. FURDYNA Hubert, M. ISABELLE Gilles, M. JAMIN Loïc, Mme LANDELLE Christine, Mme LE BUGLE Sylvie, M. LE LOUARN Joseph, M. LEMIERE Claude, M. LEMOUSSU Daniel, M. OBLIN Jean, M. PAIN Daniel, M. PESQUEREL Yohann, M. PORET Fernand, M. POTTIER David, M. RENAUD Frédéric, M. ROUTIER Nicolas, Mme SURET Nelly,

POUVOIR

M. COLLET-MORIN Bertrand donne pouvoir à Mme LE BUGLE Sylvie

Mme RENOUF Simone donne pouvoir à M. JAMIN Loïc

ABSENTS - EXCUSES :

M. BAUDOIN François, Mme BONHOMME Savanna, M. BURET Serge, M. DUVAL Jean, M. KIES Laurent, Mme LEROY Fabienne, M. POISSONNIERE Eric, Mme VOISIN Marine

Mme LE BUGLE Sylvie a été désignée comme secrétaire de séance

Le Comité Syndical a donc pu valablement délibérer

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DES SURPLUS
MENAGERS DU BESSIN (COLLECTEA)**

1 rue Marcel Fauvel - B.P. 32322

14 403 BAYEUX

Tél : 02.31.92.54.93

E-Mail : accueil@smismb.fr

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 014-251402723-20260302-202600500000000-DE



DELIBERATION N°2026-005

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2023-038 du comité syndical en date du 04 décembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)

Vu le Compte Financier Unique 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Monsieur le Président se retirera et ne prendra pas part au vote,

Voici la présentation faite du compte financier unique, qui peut se résumer ainsi :

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DES SURPLUS
MENAGERS DU BESSIN (COLLECTEA)**

1 rue Marcel Fauvel - B.P. 32322

14 403 BAYEUX

Tél : 02.31.92.54.93

E-Mail : accueil@smismb.fr

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 014-251402723-20260302-202600500000000-DE



DELIBERATION N°2026-005

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre	Dépenses	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025
10	dotations, fonds divers	0.00 €		
13	reprise sur subventions	0.00 €		
16	emprunt et dettes assimilées	13 780.10 €	14 000.00 €	13 822.86 €
20	immobilisations incorporelles	620 558.40 €	468 829.36 €	344 045.16 €
204	subventions d'équipement versées	7 200.00 €		
21	immobilisations corporelles	922 458.06 €	2 224 295.86 €	1 673 171.08 €
23	immobilisations en cours	91 470.00 €	105 600.03 €	
040	opérations d'ordre de transfert	3 824.42 €	83 954.69 €	83 411.07 €
	TOTAL	1 659 290.98 €	2 896 679.94 €	2 114 450.17 €

Recettes

Chapitre	Recettes	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025
001	solde d'exécution d'inv. Reporté	0.00 €	626 618.14 €	
10	dotations, fonds divers et réserves	591 638.73 €	209 919.31 €	208 102.05 €
13	subvention d'investissement	494 685.40 €	1 135 013.00 €	301 115.48 €
16	emprunt			
021	virement à la section de fonctionnement		109 500.00 €	
024	produits de cession		3 000.00 €	
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	768 147.68 €	796 794.69 €	785 639.00 €
	TOTAL	1 854 471.81	2 880 845.14	1 294 856.53

solde 2025

-819 593.64 €

RESULTAT DE L'INVESTISSEMENT 2025

	mandats et titres émis (1)		résultat reporté (2)	cumul section (1)+(2)
Dépenses	2 114 450.17 €			2 114 450.17 €
Recettes	1 294 856.53 €		626 618.14 €	1 921 474.67 €
	solde (réalisations + reports) 2025			

RESULTAT APRES INTEGRATION DES RESTES A REALISER

	mandats et titres émis (1)		réalisations + reports (2)	cumul section (1)+(2)
Dépenses	2 114 450.17 €		376 235.81 €	2 490 685.98 €
Recettes	1 921 474.67 €		798 589.12 €	2 720 063.79 €
	solde 2025			229 377.81 €

liste des restes à réaliser reportés sur 2026

		depenses	recettes
2031	BUREAU ETUDES ENVIRONNEMENT ET SOLUTIONS	45 000.00 €	
215731	1 BOM	273 018.54 €	
215738	colonnes BX hors marché	5 181.60	
215738	2 colonnes OMR Bx	8 356.80	
215738	4 abri bacs	18 379.20	
215738	colonnes emb 2 et 1 verre	10 050.00	
2188	rajout porte contrôle	1 847.27	
21838	système accès colonnes semi-enterrées	14 402.40	
1311	SUBVENTION D'équipement de ademe TI ADEME		485 096 €
1313	SUBVENTION TI CITEO		163 493 €
1313	SUBVENTION D'équipement BACS JAUNES REGION		150 000 €
		376 235.81 €	798 589.12 €

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DES SURPLUS
MENAGERS DU BESSIN (COLLECTEA)**

1 rue Marcel Fauvel - B.P. 32322

14 403 BAYEUX

Tél : 02.31.92.54.93

E-Mail : accueil@smismb.fr

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

ID : 014-251402723-20260302-202600500000000-DE

DELIBERATION N°2026-005

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitre	Dépenses	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025
011	Charges à caractère général	2 867 473.81	3 081 805.00	2 967 480.44
012	charges de personnel	2 586 752.12	2 714 325.00	2 587 075.57
023	virement à la section d'investissement	0.00	109 500.00	
65	autres charges de gestion courante	4 952 719.80	5 700 456.00	5 698 227.25
66	charges financières	203.09	3 400.00	160.32
67	charges exceptionnelles	582.48	2 500.00	1 052.90
68	dotations aux provisions	0.00	2 000.00	860.75
042	opérations d'ordre entre sections	768 147.68	796 794.69	785 639.00
	TOTAL	11 175 878.98	12 410 780.69	12 040 496.23

Recettes

Chapitre	Recettes	Réel 2024	Budget 2025	Réel 2025
002	excédent antérieur fonctionnement		2 262 093.33	
013	atténuation de charges	79 037.52	65 000.00	68 239.50
70	produits des services	580 679.84	556 500.00	624 214.50
74	dotations et participations	10 917 084.03	11 096 713.00	11 098 271.64
75	autres produits de gestion courante	12 215.06		113 187.96
77	produits exceptionnels	2 500.00		3 939.77
78	Reprise sur provisions	21 039.96	32 000.00	32 021.43
042	opération ordre transfert entre sections	3 824.42	83 954.69	83 411.07
	TOTAL	11 616 380.83	14 096 261.02	12 023 285.87

solde 2025	-17 210.36
-------------------	-------------------

RESULTAT DU FONCTIONNEMENT 2025

	mandats et titres émis (1)	résultat reporté (2)	cumul section (1)+(2)
Dépenses	12 040 496.23		12 040 496.23
Recettes	12 023 285.87	2 262 093.33	14 285 379.20
		solde 2025	2 244 882.97

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical adopte le compte financier unique 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Frédéric RENAUD,
Président



Sylvie LE BUGLE
Secrétaire de séance